

**RAPPORT DE SUIVI DE CONSULTATION PUBLIQUE 2022  
ENTENTE DE DÉLÉGATION / TERRITOIRE FORESTIER RÉSIDUEL 43-001**

**Septembre 2022**

**RÉDACTION : JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD, ING.F.  
AGENCE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES**

**POUR :  
CONSEIL ATIKAMEKW D'OPITCIWAN  
ET  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SCIERIE OPITCIWAN**



**CONSEIL DES ATIKAMEKW  
D'OPITCIWAN**



## **Table des matières**

<b>1. Contexte</b> .....	3
<b>1.1 Annonce de la consultation publique</b> .....	3
<b>1.2 Déroulement de la consultation publique</b> .....	4
<b>2. Résultats de la consultation publique</b> .....	5
<b>3. Conclusion</b> .....	9
<b>Annexe 1 - Carte_consultation_publicue_PAFIO_43001_Est_V03</b> .....	10
<b>Annexe 2 - Carte_consultation_publicue_PAFIO_43001_Ouest_V03</b> .....	11
<b>Annexe 3 – Coordonnées du responsable de la consultation publique</b> .....	12
<b>Annexe 4 – Composition du comité consultatif</b> .....	13
<b>Annexe 5 – Avis public de consultation publique</b> .....	14

## 1. Contexte

En vertu de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a la responsabilité d'élaborer les plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels et tactiques. La Loi exige également que ces plans soient soumis à une consultation du public. Dans le contexte d'une délégation de gestion, ces responsabilités sont confiées au délégataire

Le territoire forestier résiduel 43-001 est une délégation de gestion, dont la gestion est confiée au Conseil Atikamekw d'Opitciwan (CAO). Cette tâche est ensuite relayée à l'ingénieur forestier de la Scierie Opitciwan.

Le territoire de l'entente de délégation est constitué d'une superficie totale de 52 305 ha, séparé en deux blocs situés dans la région administrative de la Mauricie (04), au nord du réservoir Gouin et à proximité de la communauté d'Opitciwan.

À l'hiver 2022, suite à des modifications substantielles au PAFIO de la 43-001, une consultation publique s'est avérée nécessaire.

Le processus de consultation se divise en plusieurs étapes :

1. Contacter le comité consultatif pour confirmer que les membres sont toujours les bons
2. Préparer les cartes grand format explicatives du PAFIO et l'avis de consultation publique
3. Envoyer les cartes du PAFIO au comité consultatif pour consultation (2 semaines)
4. Suite aux commentaires du comité consultatif, apporter les modifications nécessaires aux cartes de PAFIO
5. Contacter les journaux locaux pour diffuser l'avis de consultation publique au grand public
6. Rendre disponible les cartes du PAFIO sur le site web de la Scierie Opitciwan (25 jours)
7. Comptabiliser et analyser les commentaires reçus lors de la consultation publique
8. Préparer le rapport de consultation publique
9. Publier le rapport de consultation publique sur le site web de la Scierie Opitciwan
10. Prendre en considération les commentaires reçus lors des prochaines étapes de planification forestière

### 1.1 Annonce de la consultation publique

Le public a été informé de la tenue de la consultation publique via la publication d'un avis public dans les journaux locaux de la Mauricie et du Lac-St-Jean. Certains villégiateurs ayant déjà exprimé un intérêt dans la planification forestière de la 43-001 ont été avisés directement par courriel.

## 1.2 Déroulement de la consultation publique

La consultation publique, d'une durée de 25 jours, s'est déroulée du 4 avril au 29 avril 2022. Durant cette période, la population était invitée à émettre ses commentaires et préoccupations sur le PAFIO de la 43-001. Plus particulièrement sur les points suivants :

- La localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire, améliorer ou réfectionner
- Les secteurs d'intervention potentiels (travaux commerciaux<sup>1</sup> et non commerciaux<sup>2</sup>)

<sup>1</sup>Par « travaux commerciaux », on entend les travaux impliquant de la récolte de bois.

<sup>2</sup>Par « travaux non commerciaux », on entend les travaux faisant suite à la récolte de bois et ayant pour but de remettre en production les zones récoltées, ce qui peut comprendre la préparation de terrain, le reboisement et le débroussaillage.

Afin de permettre au grand public de visualiser les zones visées au PAFIO, des cartes grand format ont été créées et téléversées sur le site web de la Scierie Opitciwan. Ces cartes sont demeurées disponibles durant toute la période de consultation. Les coordonnées de l'ingénieur forestier responsable de la consultation étaient disponibles, afin de fournir des explications et recueillir tout commentaire ou préoccupation.

## 2. Résultats de la consultation publique

Une fois la consultation terminée, le présent rapport a été produit. La section suivante détaille l'ensemble des commentaires reçus et les suites qu'entend donner le planificateur forestier responsable aux différentes préoccupations.

Traitement des commentaires reçus - Entente de délégation 43-001			
Utilisateur	Chantier	Commentaires	Précisions du délégataire
Organisme de bassins versants	Tous	Préoccupations par rapport aux zones protectrices en bordure des plans d'eau.	Les zones protectrices en bordure des plans d'eau non affichées, car le PAFIO n'est qu'un découpage préliminaire. Les bandes riveraines seront protégées dans les étapes subséquentes de planification pour respecter le RADF.
Aire faunique communautaire	Tous	Préoccupations par rapport aux aménagements de chemins dans le 60 m.	La construction/réfection de chemins est proscrite à moins de 60 mètres au RADF selon les articles 67 et 68, à moins d'une demande de dérogation faite au MFFP.
Aire faunique communautaire	Tous	Proscrire l'ajout de nouveaux points d'accès ou de mises à l'eau au réservoir.	Selon l'article 27 du RADF, l'aménagement de points de mise à l'eau est interdit (Aucun travaux dans le 20 mètres).
Aire faunique communautaire	Brésil	La traverse de cours d'eau menant au secteurs Brésil doit être aménagée en dehors de la période de la fraie du doré jaune.	En raison de la présence du doré jaune, l'annexe 5 du RADF devra être respectée (périodes de réalisation des travaux exécutés entre les berges).
Aire faunique communautaire	Brésil	La navigabilité doit être assurée (accès au Brésil) en considérant un minimum de 1,5 m de dégagement vertical entre le bas du tablier et le niveau de l'eau.	L'article 98 du RADF oblige toute personne autorisée à construire un pont ou ponceau au-dessus d'un parcours de canoë-kayak-camping doit laisser minimalement 1,5 m de hauteur libre au-dessus de la limite supérieure des berges.
Aire faunique communautaire	Sasuke	Deux blocs du secteur SASUKE bordent la frayère Toussaint. Maintien intégral d'une bande boisée de 60 m en	La présence de blocs en bordure de la frayère était une erreur qui a été corrigée dans une version subséquente.

		bordure de la frayère et faire les chemins de débardage parallèle à la rive.	
Aire faunique communautaire	Spartan	Maintenir les fermetures de chemins de gestion forestière St-Maurice lors de la récolte au secteur Spartan pour éviter les campements illégaux ou installer un affichage en conséquence.	Communication en continu avec l'ing.f. de GFSM pour avoir les autorisations nécessaires sur leurs terrains.
Fédération des pourvoires	Brésil	Aucun chemin à moins de 300 m du réservoir afin d'empêcher la construction de rampe de mise à l'eau illégale.	L'article 67 du RADF interdit la construction de chemins forestiers à moins de 60 mètres de lacs et cours d'eau permanents. De plus, l'article 27 du RADF interdit l'aménagement de points de mise à l'eau dans les 20 mètres.
Fédération des pourvoires	Brésil	Aucun chemin ne doit traverser les milieux humides de l'île	Selon l'article 70 du RADF, la construction ou l'amélioration d'un tronçon de chemin de plus de 100 m est interdite dans une tourbière ouverte. Dans une optique d'efficacité opérationnelle, les zones humides sont toujours évitées au maximum dans la construction de chemins.
Fédération des pourvoires	Brésil	Maintenir la navigabilité sous l'infrastructure qui donnera accès à l'île	L'article 98 du RADF oblige toute personne autorisée à construire un pont ou ponceau au-dessus d'un parcours de canoë-kayak-camping doit laisser minimalement 1,5 m de hauteur libre au-dessus de la limite supérieure des berges.
Fédération des pourvoires	Brésil	Aucun andain sur le chemin qui donnera accès à la pourvoirie.	Selon la planification actuelle, aucun chemin n'est prévu donner un accès terrestre à la pourvoirie.
Fédération des pourvoires	Brésil	Aucuns travaux de récolte dans un rayon de 1.5 km des installations de la pourvoirie en période d'opération.	Selon l'article 13 du RADF, un encadrement visuel de 3 kilomètres doit être conservé autour des sites de villégiature regroupée. Selon l'article 14, dans ces encadrements visuels, les coupes partielles sont permises. Pour les coupes totales, celles-ci ne doivent couvrir que le tiers de la superficie totale au cours de chaque tiers de la période de révolution des peuplements.

Fédération des pourvoies	Brésil	La récolte ne devrait dépasser un taux de 1,5% par année de la superficie productive soit 7,5% par période quinquennal. Puisque l'île à 685 ha dont 640 en superficie productive, le taux de récolte par quinquennal ne devrait pas excéder 48 ha.	Selon l'article 13 du RADF, un encadrement visuel de 3 kilomètres doit être conservé autour des sites de villégiature regroupée. Selon l'article 14, dans ces encadrements visuels, les coupes partielles sont permises. Pour les coupes totales, celles-ci ne doivent couvrir que le tiers de la superficie totale au cours de chaque tiers de la période de révolution des peuplements.
Fédération des pourvoies	Brésil	Retour régulier sur le territoire afin de réaliser un aménagement durable sur un territoire encore vierge à ce jour.	Vu le faible volume potentiellement récoltable, une récolte étalée sur plusieurs années est difficilement envisageable. Cependant, des mesures visant à réduire l'impact des chemins sur le territoire peuvent être envisagées, comme la construction de chemins d'hiver ou la fermeture et remise en production de chemins d'été.
Fédération des pourvoies	Brésil	Maintenir une qualité de paysage pour les activités qui se déroule à partir du réservoir Gouin.	Selon l'article 13 du RADF, un encadrement visuel de 3 kilomètres doit être conservé autour des sites de villégiature regroupée. Selon l'article 14, dans ces encadrements visuels, les coupes partielles sont permises. Pour les coupes totales, celles-ci ne doivent couvrir que le tiers de la superficie totale au cours de chaque tiers de la période de révolution des peuplements.
Fédération des pourvoies	Brésil	Aucuns travaux à moins de 500 m des installations de la pourvoirie.	Selon l'article 7 du RADF, une lisière boisée de 60 mètres doit être conservée autour des sites de villégiature regroupée.
Fédération des pourvoies	Brésil	Mettre en place un système de communication hebdomadaire lors de la réalisation de travaux.	Les cédules opérationnelles doivent obligatoirement être communiquées hebdomadairement aux usagers du territoire concernés.
Fédération des pourvoies	Brésil	Préoccupations par rapport à la période de réalisation des activités (récolte de nuit).	Les cédules opérationnelles doivent obligatoirement être communiquées hebdomadairement aux usagers du territoire concernés.
Villégiateur	Tousqui	60 mètres de protection autour du bail de villégiature.	L'emplacement des zones de protection (60 m) sont ajustées au réel

Villégiateur	Tousqui	Protection des cours d'eau intermittents et permanents.	Ruisseaux évalués par le contremaître, puis application du RADF selon la réalité terrain (Protection de 6 mètres pour un cours d'eau intermittent et 20 mètres pour un cours d'eau permanent)
Villégiateur	Tousqui	Zone de mise bas d'orignaux.	Cette zone sera prise en considération dans la planification finale.
Villégiateur	Tousqui	Réutilisation des vieux chemins et largeur des chemins.	Les vieux chemins sont réutilisés le plus souvent possible, pour éviter les pertes de superficies productives. Largeurs de chemins minimale utilisée pour permettre le passage de camions hors-norme. Possibilité envisageable de fermer des chemins.



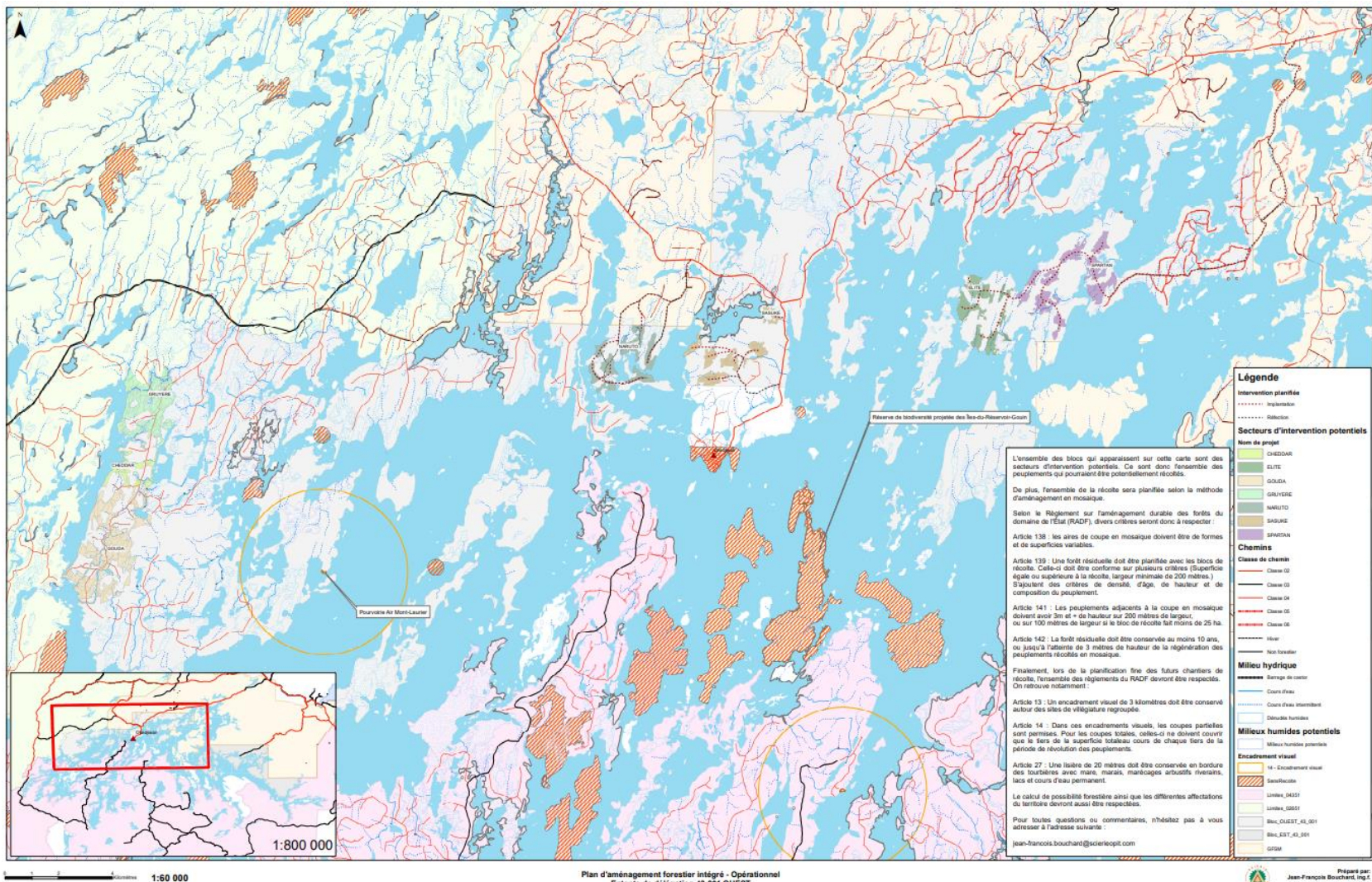
### **3. Conclusion**

La consultation publique de ce PAFIO étant terminée et les intervenants concernés ayant été entendus, une planification plus fine pourra aller de l'avant pour d'éventuels travaux d'aménagement forestiers.

Si des modifications devaient survenir aux travaux prévus, une nouvelle consultation publique devra être organisée.



## Annexe 2 - Carte\_consultation\_publicque\_PAFIO\_43001\_Ouest\_V03



### **Annexe 3 – Coordonnées du responsable de la consultation publique**

**Jean-François Bouchard, ing.f.**

Responsable des opérations forestières, de la planification et de la certification forestière

jean-francois.bouchard@scierieopit.com

(581) 719-1212 p.1-237

#### Annexe 4 – Composition du comité consultatif

Type d'organisme	Représentant	Personnes ressource
Coordination	Société en commandite Scierie Opitciwan	Jean-François Bouchard
MRC ou agglomération	Ville de La Tuque	Justin Proulx
Communautés autochtones	Conseil Atikamekw d'Opitciwan	Louis-Michel Dubé
		Yvon Racine
Pourvoiries	Association des pourvoiries de la Mauricie	François Trottier
Conseils régionaux en environnement	Conseil régional de l'environnement de la Mauricie	Lauréanne Daneau
Aire faunique communautaire	Aire faunique communautaire du Gouin	Frédéric Noel
Ministère	Ministère de forêts, de la Faune et des Parcs	Pierre Gagné
Organismes de bassins versants	Organisme de bassin versant St-Maurice	Stéphanie Chabrun

## AVIS PUBLIC

Consultation publique du plan  
d'aménagement forestier intégré  
opérationnel (PAFI-O)

**ENTENTE DE DÉLÉGATION 43-001**

**Région 04 - Mauricie**



Veillez prendre note que le plan d'aménagement (PAFI-O) de l'entente de délégation / territoire forestier résiduel (43-001) sera en processus de consultation publique du 4 avril 2022 au 29 avril 2022.

Pendant cette période, la population est invitée à formuler ses commentaires et préoccupations sur les éléments qui ont été modifiés ou ajoutés au PAFIO, plus précisément sur :

- La localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire, améliorer ou réfectionner
- Les secteurs d'intervention potentiels (travaux commerciaux et non commerciaux)

Cartes de PAFIO disponibles sur le site web de la scierie Opitciwan :

→ <https://scierieopit.com/consultation-publique-43001/>

Pour obtenir plus de détails ou pour émettre vos commentaires et préoccupations d'ici le 29 avril à 23h59, contacter M. Jean-François Bouchard à l'adresse suivante :

→ [jean-francois.bouchard@scierieopit.com](mailto:jean-francois.bouchard@scierieopit.com)